

Lille, le 16 septembre 2010

## Communiqué de presse

### **DOUZE NOUVELLES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SIGNENT LA CHARTRE D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>**



Jean-Michel BERARD, Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, Hervé PIGNON, Directeur régional de l'ADEME Nord - Pas-de-Calais et Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais ont signé avec 12 entreprises de transport, la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans la région. Ces signatures s'ajoutent aux cinq premières chartes signées en novembre 2009.

Les entreprises signataires sont Transports BEUSCHART, Transports BRAY, Transports CŒUR, DÉFITRANS, Transports DUMONT, Transports METTIER, FLASH MESSAGERIE, MAZET MESSAGERIE SAS, MORY BEKAERT, VECANORD, VDK Transports et VIANORD.

**Ces signatures confortent le déploiement régional de la démarche "Objectif CO<sub>2</sub> – Les transporteurs s'engagent".**

Les conclusions du Grenelle de l'Environnement ont retenu l'objectif de **réduire de 20% d'ici 2020 les émissions des gaz à effet de serre (GES)** de l'ensemble des transports en France. Cet objectif a été repris dans la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 3 août 2009.

Elaborée au niveau national, la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> est déployée en région par la DREAL, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, l'ADEME, la FNTR, TLF, UNOSTRA, UNOTRE, l'AFT, Promotrans et Euralogistic.

**L'ensemble des chartes signées concerne plus de 1 400 poids lourds et plus de 1 500 conducteurs en région. Les plans d'actions sur 3 ans envisagés par les entreprises permettront de réduire les émissions annuelles de plus de 5 800 tonnes de CO<sub>2</sub> et d'économiser près de 2,2 millions de litres de gasoil.**

Cette démarche proposée aux entreprises vise à :

- **améliorer la performance environnementale du transport routier de marchandises**, en favorisant la réduction des consommations de carburant et, par conséquent, des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'activité de ces entreprises,
- **fournir aux entreprises du secteur un cadre méthodologique cohérent**, fiable et reconnu au niveau national, dans le cadre des activités de l'Observatoire Energie Environnement Transport, avec un suivi d'indicateurs de réalisation des engagements pris et des gains en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> obtenus.

Cette signature est l'occasion de présenter les **outils mis à la disposition** des entreprises qui ont choisi de s'engager dans la démarche ainsi que le logo associé qui permettra aux entreprises de faire connaître leur engagement en faveur du développement durable.

Christine Diéval, responsable du service communication  
Xavier Druelle, responsable du service transport et  
véhicules

03 20 13 48 76  
03 20 13 48 40

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr  
xavier.druelle@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)